

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
26/11/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
2019-ARA-KKP-2310

1. Intitulé du projet

PROJET D'AUGMENTATION DE CAPACITE INDUSTRIELLE DU SITE TEXTILE DE VEAUCHE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

URGO ADVANCED TEXTILE

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

Franck BOLDRON Directeur Général UAT

RCS / SIRET

7 9 8 2 5 1 5 6 7 0 0 0 2 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1	Site soumis à Autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société UGO ADVANCED TEXTILE (UAT) projette l'agrandissement de son site industriel situé sur la commune de Veauce. L'extension sera une construction de 5 703 m² de bâtiment industriel sur un terrain de 10 000 m², nouvellement acquis au droit du site actuel de UAT. Ce terrain était initialement à vocation agricole. Il n'y aura pas de travaux de démolition.

La nouvelle construction comprendra :

- Un bâtiment d'une surface de 1050 m² dédié aux activités de tissage et de tricotage intégrant l'ajout d'une nouvelle ligne d'enduction latex pour répondre à la croissance du site,
- Un bâtiment d'une surface de 2543 m² en prolongement du bâtiment de production existant, dédiée en partie aux flux ,
- Un troisième bâtiment d'une surface de 2110 m² aura pour objectif de répondre à toutes les hypothèses futures de croissance envisagée par UAT , pour les activités de tissage et de tricotage et le conditionnement des produits.

Ce projet va nécessiter une adaptation des moyens à proximité des bâtiments existants :

- Agrandissement du bassin d'orage et de rétention,
- Implantation d'un couloir de distribution avec 2 quais supplémentaires,
- Mise en place de Mur coupe- feu à proximité des bâtiments existants, pour sécuriser nos process et les risques.

4.2 Objectifs du projet

Augmenter les capacités de production du site industriel pour les activités de bandes de compression avec :

- La poursuite de croissance de nos produits "URGO K2" estimée à + 50 % à 5 ans
- L'intégration de la production d'un nouveau produit de compression en développement qui va nécessiter des surfaces disponibles pour adapter le parc machine "tricotage" et "conditionnement" à la croissance de ce produit sur 10 ans.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction de 5 703 m² de bâtiments industriels sur 10 000 m² de terrain supplémentaire acquis par UAT.

Travaux préparatoires :

- Installation d'une allée périphérique de circulation (accessible aux pompiers) autour de cette nouvelle extension en prolongement de l'allée existante
- Agrandissement du bassin d'orage et de rétention
- Adaptation des utilités et mise en place d'un nouveau TGBT

Construction de 5703 m² en trois zones de 1050,2543, 2110 m²:

Le premier bâtiment est dédié à la croissance du produit existant UργοK2

Le bâtiment central sera à proximité du bâtiment existant coté Nord :

- séparé par des murs coupe -feu
- permettant d'ouvrir les flux entre l'agrandissement et l'existant avec 2 quais supplémentaires pour alimenter les ateliers
- intégrant une extension de production textile (tricotage et conditionnement).

Le troisième bâtiment sera en continuité du bâtiment central, sans lien avec les bâtiments existants, décalé de 10 m , permettant d'avoir une "cour intérieure" regroupant les utilités existantes et complémentaires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité principale du site est la fabrication des bandes extensibles destinées au soin de la blessure, à la traumatologie et à l'insuffisance veineuse.

Les gammes de produits fabriqués sont les suivants :

- Bandes de compression
- Sparadrap non tissé extensible
- Grilles pour enduction de tulles

Le projet envisagé vise à l'exploitation d'une capacité complémentaire de production à partir de 2021 avec :

- 1 ligne d'enduction latex supplémentaire
- des machines de textiles en tissage et tricotage répondant à l'augmentation des ventes de bandes de compression.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, avec un Arrêté Préfectoral délivré le 2 octobre 2017.

Avec ce projet :

- la rubrique 2330 "Enduction de matières textiles" déjà à Autorisation passera de 4.5 t/j à 7,5 t/j avec l'intégration d'une nouvelle ligne d'enduction.

- La rubrique 2663 "Stockage de matières plastiques", actuellement non soumis passera à "Déclaration"

Un porter à connaissance est déposé en sous - préfecture de Montbrison pour acter les modifications du site. Il est joint en annexe du présent document.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain actuel	17 010 m ²
Superficie du terrain total (incluant l'extension)	27 010 m ²
Superficie actuelle des bâtiments	7176 m ²
Superficie extension	5 703 m ²
Superficie totale des bâtiments après extension	12 879 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue des Siccards
42340 VEAUCHE

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 5° 33' 56 "N Lat. 4 ° 17' 2 "E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Un dossier de demande d'autorisation (avec Etude d'Impact) a été réalisé en 2016 pour le site existant.

Ce dossier a permis l'obtention de l'arrêté préfectoral du 2 octobre 2017.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'extension du site n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de Type I (42090026) Fleuve Loire et annexes fluviales de Grangent à Balbigny ==> 900 m à l'Ouest du site ZNIEFF de Type II (4209) Plaine du forez ==> 800 m à l'Ouest du site et 1km7 à l'Est
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope n'a été recensé sur la commune de Veauche
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide d'importance internationale découlant de la convention de RAMSAR ne figure sur la commune de Veauche, ni à proximité du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par 2 plans de prévention des risques naturels : - PPRn Inondation de la Loire - PPRn Inondation de la Coise Le site d'implantation du projet URGO ADVANCED TEXTILE n'est pas situé en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de l'ARS Rhône-Alpes, la commune de Veauche ne fait pas partie de la liste des communes impactées par un périmètre de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR8212024 – Directive Oiseaux Plaine du Forez ==> 800 m à l'Ouest FR8201765 – Directive habitats Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire ==> 800 m à l'Ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas de prélèvement d'eau, pas de pompage ou de forage dans la nappe
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pour réaliser le plate-formage du terrain avant construction.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation de l'extension est un terrain agricole - type culture "blé-orge" ou de luzerne Pas de présence d'espèces protégées sur le terrain.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux d'extension ne sont pas situés dans la zone Natura 2000, ainsi il n'y aura pas de destructions directes des habitats favorables à l'accueil des oiseaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 ha de terre agricole passée en PLUi, pris en compte dans le cadre du changement de PLU de cette parcelle. Modification du PLU de la commune de Veauche en 2019
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension engendrera de l'ordre de 3 camions / j en plus sur la Rue des Siccards à l'horizon 2021/2022
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Respect de l'arrêté préfectoral existant Les nouveaux équipements (compresseurs et groupes froids) seront protégés dans une cour centrale regroupée au centre du site industriel. Une modélisation acoustique a été réalisée dans le cadre du dossier de porté à connaissance et des mesures compensatoires sont prévues.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'est pas source d'odeurs</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités exercées par UAT ne génèrent pas de vibrations</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activités exercées à l'intérieur des bâtiments</p> <p>Éclairage extérieur uniquement dédié à la sécurité des biens et des personnes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet inclut l'ajout d'une ligne d'enduction supplémentaire. Les rejets atmosphériques des lignes d'enduction du site sont régies par l'arrêté préfectoral (mesures au niveau de l'application et du four de séchage)</p> <p>Des mesures de poussières, de COV et de NH3 sont réalisées. Les résultats sur les installations actuelles sont conformes. L'ajout d'une ligne n'augmentera pas de façon significative les rejets (mise en place de filtres).</p> <p>Le détail des analyses sont repris dans le cadre du porté à connaissance</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Augmentation des eaux sanitaires dans le cadre de la croissance d'effectifs regroupés vers les réseaux existants "Rue des Siccards"</p> <p>Augmentation de la quantité d'eaux pluviales liées à l'imperméabilisation de l'extension - regroupées dans le bassin de rétention et orientées vers la "Rue du Gabion"</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les installations qui seront présentes dans l'extension ne généreront pas d'effluents industriels.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Augmentation des déchets de production liée au volume d'activité et associé</p> <ul style="list-style-type: none"> - DIB - Tri 5 flux : Cartons, plastique principalement

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas de projets prévus ou en cours à proximité du site.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'extension sera réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Mur coupe feu entre les deux extensions et le site existant , pour réduire les risques par zone;
- Adaptation de la rétention des eaux pluviales et des eaux liées à un éventuel incendie pour intégrer l'agrandissement du site;
- Protection phonique pour limiter les bruits extérieurs, adaptation des équipements techniques et création d'une cour intérieure ;
- Séparation des effluents (sanitaires et procédés) en continuité de l'arrêté préfectoral ;
- Tri des déchets

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce nouveau projet n'engendrera pas d'impacts environnementaux supplémentaires par rapport au site existant qui dispose d'une autorisation d'exploiter récente (2017 avec une étude d'impact réalisée en 2016) et ne justifie donc pas la réalisation d'une nouvelle évaluation environnementale. Le détail des actions mises en oeuvre par le site est repris dans le porté à connaissance. Le terrain qui va accueillir l'extension est une surface agricole, sans arbres, sans haies et en totalité cultivée, et séparée du site industriel par un grillage et un muret.

Nous sommes dans l'adaptation des capacités industrielles sur des process connus et maîtrisés.

Les risques industriels seront maîtrisés, notamment en terme de rejets et d'incendie

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de porté à connaissance Plan masse projet extension – Ech. : 1/500ème Plan coupe et façade – Ech. 1/100ème et 1/200ème Plan masse projet avoisinants – Ech. : 1/500ème Plan masse avec repérage photographique - Ech. : 1/1 000ème

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Veauche

le, 25 novembre 2019

Signature

